

“ Impossible d’oublier qu’il m’a presque sauvé la vie. ” Guy Lebesgue, parent, à propos de René Demichelis, président fondateur de *J’Interviendrais* qui a suivi sa fille de l’âge de 8 ans à l’âge de 28 ans.

J’Interviendrais est engagé depuis trente ans auprès des enfants autistes et psychotiques et de leurs familles et lutte pour la dépsychiatisation de l’enfance.

Ni tourisme, ni médico-social, elle est agréée Association d’Education Populaire pour la Jeunesse et les Sports et ne veut ni client, ni patient.

Prendre part aux activités de *J’Interviendrais* implique d’en être membre :
membre actif • membre bienfaiteur



Pour maintenir au plus bas ses prix de journée l’association ne dégage aucun bénéfice.

Faire face au maintien en état des lieux de vie est une tâche difficile, et les normes de sécurité sont chaque année de plus en plus contraignantes.

Aidez-nous en parlant aussi de *J’Interviendrais* autour de vous.

L’engagement, la formation

J’Interviendrais ne serait pas ce qu’elle est sans la qualité de son encadrement.

Les tierce-personnes sont recrutées parmi l’Entraide Universitaire pour l’Autisme.

Chaque année, dans le cadre d’un stage universitaire de 50 heures elles sont initiées à la pratique d’activités adaptées aux enfants autistes par des intervenants multiples (Howard Buten, Pro Aid Autisme, Structures pédagogiques Baschet, Personimages...)



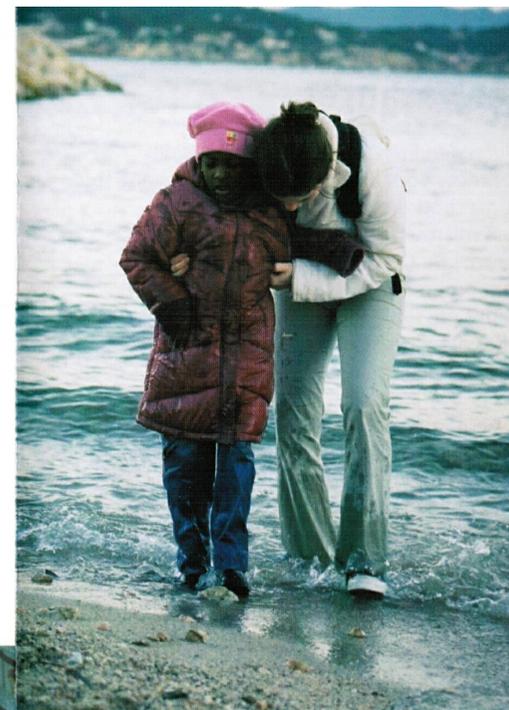
La veillée, chaque soir, quelque soit le séjour...

“J’Interviendrais m’a fait basculer dans une réalité que je n’avais jamais imaginée” Bénédicte K. animatrice

Mouvement Français d’Education Populaire pour la Dépsychiatisation de l’Enfance

- Siège social : 01 43 31 69 30
Fax : 01 43 31 56 60
- Base-Lieu de vie permanente : 02 54 49 10 48 /37
Pruniers • 36120
- www.jinterviendrais.com

Reconnue comme oeuvre d’assistance et de bienfaisance
bénéficiaire de la Loi du 14/12/1933
Agrément d’Association d’Education Populaire par la Jeunesse et les Sports 75.926 Arr. 17/01/79 Siret : 317 326 262 00019



La prise en charge des enfants autistes doit être une affaire constante : tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt quatre ; quel que soit le lieu, quel que soit le cadre : institution spécialisée, maison, vacances.

Les lieux de vacances pour ces gens si particuliers sont peu, et ceux qui existent ne sont pas toujours fiables, ni faits sur mesure pour eux.

“Parmi les lieux que j’admire figure l’association *J’Interviendrais*”. J’ai le plaisir de travailler au sein de cette organisation depuis plus de vingt ans. La rigueur et la complétude de la formation qu’elle fournit à ses encadrants ne cessent de m’impressionner et l’esprit et le dévouement de leurs équipes me rassurent.

Howard Buten, psychologue clinicien

Les vacances

J'Interviendrais propose des séjours de vacances pour enfants et adolescents autistes et psychotiques

- en micro-structure (de 6 à 10 enfants)
- avec une tierce personne par enfant
- un projet défini en fonction des besoins et des possibilités de chaque enfant
- des activités selon le lieu du séjour (randonnée, voile, équitation, piscine...)

Les enfants sont admis en priorité entre 6 et 10 ans, sans sélection, puis suivis jusqu'à l'âge adulte. L'admission se fait sur la base d'un entretien sans l'enfant, avec la famille ou à défaut une note détaillée et concrète concernant l'enfant. L'association s'adresse à des enfants autistes, psychotiques et polyhandicapés début marchant.

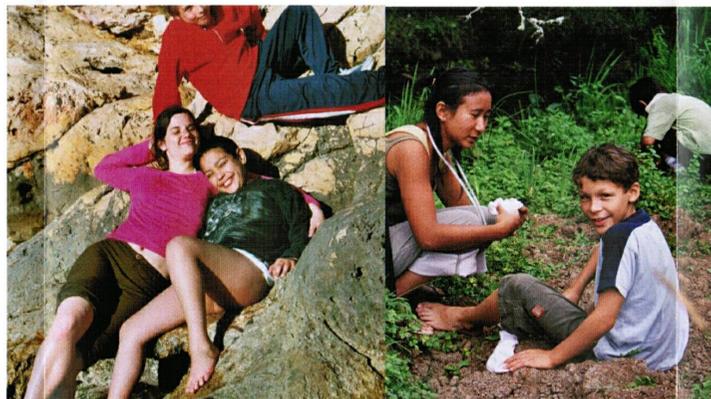


La vacance, Séjours de rupture

J'Interviendrais reçoit des enfants et des adolescents autistes et psychotiques, hors vacances scolaires, en séjour d'accueil temporaire.

FAI

J'Interviendrais a mis en place un dispositif de solidarité nationale qui permet aux familles de solliciter les collectivités territoriales pour compenser le surcoût lié au handicap.



Un projet est articulé autour de chaque enfant entre la famille, la structure d'accueil ordinaire et *J'Interviendrais*.

Les séjours se font en alternance avec le milieu familial et la structure d'accueil.

Ils sont prévus sur une période de 14 jours modulables. Ils supposent la présence d'un correspondant médical d'origine.

Les séjours sont contractualisés au cas par cas, sous réserve de l'accord administratif du siège.

L'ailleurs

PRUNIER (Indre)

L'Ecole acquise en 1986 a été rénovée et modifiée au cours des années en fonction des besoins des enfants.

Le Presbytère voisin est aussi loué à la Mairie de Pruniers, petit village du Berry entouré d'étangs et de forêts.

LE SUD (Var, Bouches du Rhône...)

J'Interviendrais loue des gîtes de groupe à travers un réseau associatif dans divers villages de Provence. Une base logistique à Toulon permet d'acheminer le matériel nécessaire à l'équipement de ces séjours.



FALAISE (Calvados)

Un magnifique hôtel particulier, don à l'association, au coeur de Falaise petite ville médiévale normande, à 35 kms de Caen et 50 kms de la mer.

Equipé pour l'accueil des polyhandicapés, donc accessible aux personnes en fauteuil.